

Décision 19-DCC-62 du 09 avril 2019

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Ouest Automobiles Chartraine, Dreux Automobiles et Houdan Automobiles par la société Claro Automobiles (groupe Dubreuil)

Posted on: 25 avril 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Claro Automobiles

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Stés Ouest Automobiles
Chartraine, Houdan Automobiles
et Dreux Automobiles

Lire

le texte intégral de la décision

34.09 Ko